

# Choléra



Mise à jour  
07/11/2024

Autres dénominations  
Vibrio Cholerae

Informations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Endoscopie

## Epidémiologie

## Agent infectieux

*Vibrio cholerae*

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission

Par de l'eau contaminée par des selles infectées ou par la consommation de fruits de mer crus provenant d'eaux contaminées.

Pendant la phase aiguë de l'infection, de grandes quantités de Vibrio sont retrouvées dans les selles et les vomissements.

---

## Période d'incubation

De quelques heures à 5 jours, en général 2 à 3 jours

---

## Durée d'infectiosité

Tant que les selles sont positives (en général jusqu'à quelques jours après le rétablissement). Peut occasionnellement persister plusieurs mois

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT

---

## Placement

Chambre individuelle

Cohorte possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)

---

## Durée des mesures

Jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes

---

## Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
  -  Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
  -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
  -  Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
- 

## Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique (UU)
  -  Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
- 

## Transport

-  Literie et chemise du patient propres
  -  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
  -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
  -  Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
  -  Désinfection du lit
-

## Circulation

-  Maintien en chambre
  -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Visiteurs

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
  -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
  -  Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/Sortie

Avertir le service/l'établissement de soins de destination

---

## Prise en charge des personnes contacts

### Mesures

Cohortage possible lors d'épidémie  
Se référer aux recommandations de l'unité HPCi

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

# Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

---

## Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

## Blouse de protection

Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat, pas nécessaire si simple passage dans la chambre

---

## Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Lunettes de protections

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Nettoyage/désinfection

## Matériel de soins

Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque  
Vaisselle : filière habituelle

---

## Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
  -  Utiliser les sacs à linge usuels
  -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
- 

## Environnement

Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien

Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :

Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté

Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter

Les rideaux ou parois de séparation sont respectivement changés ou désinfectés

---

## Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

## Déclaration à HPCi Vaud

Oui

---

## Déclaration au service HPCI

Oui

---

## Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans les 24 heures

---